

Bureau central Provincial B

.....

**ÉLECTION DU PARLEMENT WALLON
DU 26 MAI 2019.
Notification aux élus des résultats de l'élection**

Le Président du bureau central provincial B a l'honneur de communiquer à (1) l'extrait ci-après du procès-verbal dudit bureau, en date de ce jour.

Le 2019, à heures, le bureau central provincial B se réunit à l'effet de procéder à la répartition des sièges entre les candidats au Parlement wallon.

Sont présents, (1)

.....

Le public est admis dans la salle où siège le bureau et le Président donne à l'assemblée communication de ce qui suit :

Circonscription électorale de

Sont proclamés élus membres du Parlement wallon (1) pour la liste..... :

.....

pour la liste..... :

.....

pour la liste..... :

.....

Sont désignés, dans l'ordre, suppléants pour le Parlement wallon (1) pour la liste..... :

.....

pour la liste :

.....

pour la liste :

.....

De tout quoi, le présent procès-verbal a été rédigé séance tenante (en double expédition) et signé par tous les membres du bureau et par les témoins.

Fait à, le 2019.

Le secrétaire,

Les assesseurs :

Les témoins :

Le Président,

Certifié conforme :

Fait à, le 2019

Le Président,

A (1)

(1) Les nom et prénom sont précédés de la mention : Madame (M^{me}) ou Monsieur (M.)